

UN BON DÉPART POUR LES BACS BRUNS

VAL-D'OR, LE 17 FÉVRIER 2020. – Un premier bilan trimestriel de la collecte des matières organiques confirme l'intérêt de la population et permet d'orienter la suite du déploiement de cette dernière. Entre le 1^{er} novembre 2020 et le 30 janvier 2021, la plate-forme de compostage de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) a accueilli un total de 313 tonnes métriques de matières issues des bacs bruns. En étant transformé en compost plutôt qu'enfoui, ce tonnage représente une économie d'environ 37 800 \$ en frais d'enfouissement.

Participation de la population

Le taux de participation est passé d'environ 20 % le premier mois à plus de 40 % en janvier. « Cette donnée est estimée grâce au logiciel de télémétrie qui suit les camions de collecte de la MRCVO. Il s'agit donc d'un pourcentage calculé en fonction du nombre d'arrêts sur le nombre de points de collecte total du territoire. Comme certains points ne sont pas encore desservis par la collecte des matières organiques, on peut s'attendre que le taux de participation réel par ceux qui en ont la possibilité est plus élevé en réalité. », explique M. Marco Veilleux, directeur du Service de l'environnement.

Pour ce qui est du tonnage, la MRCVO note une légère baisse en décembre et janvier par rapport au premier mois de collecte. Trois pistes permettent d'expliquer cette situation :

- plusieurs avaient accumulé des matières avant le début de la collecte, ce qui a pu hausser le tonnage régulier de novembre;
- une certaine quantité de surplus de résidus verts (sacs en papier brun placés à côté du bac brun) était encore récoltée en novembre;
- le gel depuis décembre fait en sorte qu'une portion des matières reste collée au fond des bacs, ce qui réduit le tonnage.

La sensibilisation se poursuit

Les difficultés rencontrées demeurent celles déjà relevées au cours du premier mois de collecte, soit le gel et l'utilisation de sacs refusés. En effet, des sacs en bioplastique certifiés compostables sont en vente sur le marché mais sont incompatibles avec le type d'installation de compostage de la MRCVO.

« Malgré qu'ils soient annoncés comme étant conçus pour les programmes municipaux, ces sacs sont refusés dans une grande partie de la province. Puisqu'ils sont étanches et se décomposent beaucoup plus lentement que les sacs de papier, ils créent des problèmes de gaz et d'odeurs que notre plateforme n'est pas en mesure de gérer selon les normes », précise M. Veilleux.

Seuls les sacs en papier sont acceptés. Autrement, il est permis de mettre les matières dans le bac en vrac, ou emballées dans du papier journal. Ces consignes ont également été transmises aux commerces de la Vallée-de-l'Or.

Dans le cas du gel, c'est l'impossibilité de vider l'entièreté du bac lorsque les matières collent au fond qui cause problème. À cet effet, plusieurs stratégies sont proposées.

M. Martin Ferron, préfet de la MRCVO, invite d'ailleurs la population à profiter des différents outils de communication mis en place pour les informer : *« Le [portail Bon débarras!](#) rassemble tout ce qui touche au Service de l'environnement, dont les trucs utiles pour l'utilisation optimale du bac brun. S'abonner à la page Facebook de la MRCVO est aussi une excellente façon de suivre les informations citoyennes qui nous concernent directement. Enfin, la ligne Info-récup, au 819 874-VERT, est toujours là pour répondre aux questions. »*

Suite du déploiement

La distribution des bacs bruns auprès des propriétaires d'immeubles de moins de 10 logements a dû être interrompue en raison des mesures sanitaires qui imposent le télétravail de notre équipe administrative. Dès qu'il sera permis de le faire, la MRCVO annoncera sa reprise. Les demandeurs pourront alors prendre rendez-vous via la ligne Info-récup pour récupérer leur bac brun gratuitement, sur présentation de leur compte de taxes municipales comme preuve de propriété.

« Nous croyons que l'arrivée du printemps signifiera une participation accrue à la collecte, alors que les problèmes de gel seront moins présents et que l'habitude s'installe progressivement. Pour notre communauté, c'est un virage incontournable, tant du point de vue environnemental qu'économique », souligne M. Ferron.

En 2021, la MRCVO entamera les démarches de distribution des bacs bruns auprès des immeubles de plus de 10 logements ainsi que l'implantation de la collecte dans les écoles primaires du territoire. Les établissements d'enseignement secondaires ou supérieurs ainsi que les industries, commerces et institutions seront, quant à eux, visés en 2022.

Travaux de construction et d'optimisation

Les premiers andains de matières organiques sont présentement en processus de compostage sur la nouvelle plate-forme. Ils sont toutefois placés sur l'aire de maturation à l'extérieur du dôme, le temps que les dernières étapes de mise en marche du système d'aération forcée à l'intérieur soient complétées.

Les travaux de raccordement de la plateforme à l'usine de traitement du lixiviat sont terminés et ceux d'optimisation de l'usine s'achèvent. Les nouveaux équipements qui permettent de chauffer le lixiviat afin d'opérer l'usine tout au long de l'année seront démarrés à la fin du mois.

– 30 –

Source : Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice des communications
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232 | 819 856-5866
sophierf@mrcvo.qc.ca